



HAL
open science

L'enquêteur, le surveillant et le détenu. Noms déverbaux de participants à l'événement.

Elena Soare, Isabelle Roy

► **To cite this version:**

Elena Soare, Isabelle Roy. L'enquêteur, le surveillant et le détenu. Noms déverbaux de participants à l'événement.. 2010. halshs-00606188

HAL Id: halshs-00606188

<https://shs.hal.science/halshs-00606188>

Preprint submitted on 5 Jul 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'enquêteur, le surveillant et le détenu :
les noms déverbaux de participants aux événements, lectures événementielles et
structure argumentale*

Isabelle Roy et Elena Soare
UMR 7023, Université Paris 8 / CNRS

1 INTRODUCTION

Nous nous intéressons dans cet article aux différentes lectures auxquelles donnent lieu les noms déverbaux de participants aux événements (Agents, Patients, Instruments, etc.). Notre recherche adopte une approche syntaxique à la formation des mots, et veut vérifier l'hypothèse d'une corrélation entre la lecture événementielle des noms déverbaux et la réalisation obligatoire de la structure argumentale de la base verbale à laquelle ils sont associés. Depuis Grimshaw (1990), il est communément accepté que les noms déverbaux comme *construction* peuvent être interprétés ou bien comme des noms d'événement complexe (*La construction de la cathédrale par les ouvriers a duré 1 siècle*) ou bien comme des noms de 'résultat', aussi appelés 'référentiels d'objet' (*Cette construction date de 1813*). Dans le premier cas, le nom *construction* dénote un événement et doit nécessairement réaliser la structure argumentale du verbe *construire* sur lequel il est dérivé (**La construction a duré 1 siècle*).¹ Dans le second cas, le nom dénote un objet (matériel), et n'a de relation à un événement que dans le sens où il peut en exprimer le résultat (par exemple, *une construction, une peinture, un rapport*). Dans ce cas, aucun argument n'est réalisé. Du point de vue de la structure interne de ces noms, des travaux récents ont suggéré que, alors que les noms d'événements complexes reposent sur une structure qui inclut les arguments du verbe, les noms référentiels d'objets, sont construits sur une structure plus 'simple', incluant essentiellement une racine verbale dépourvue de ses arguments (cf., Borer 1999, Alexiadou 2001 pour la distinction *Argument-structure nominals / Referential nominals*).

Dans ce contexte, les noms de participants aux événements posent une question intéressante. Puisque de tels noms dénotent des participants aux événements, ils ne peuvent, par hypothèse, qu'être construits sur une base verbale 'complète', c'est-à-dire qui inclut ses arguments, étant eux-mêmes des nominalisations de tels arguments. Partant de l'hypothèse qu'il existe une corrélation entre réalisation de la structure argumentale et lecture événementielle dans les nominalisations, il est attendu que ceux-ci donnent nécessairement lieu à une lecture événementielle (impliquant une participation à un événement particulier). Ceci n'est cependant pas toujours le cas. Par exemple, le nom *constructeur* (nom d'Agent) peut être événementiel dans *Le constructeur de cette maison ne veut pas raboter les*

* Nous tenons à remercier les auditoires du *Seminario de Nominalizaciones* - Universidad Autonoma de Madrid (février 2010), de la table ronde *Nominalizations* - UMR 7023 (mars 2010), de GENIUS II - ENS (juin 2010), du séminaire de recherche - Université de Stuttgart (juillet 2010), ainsi que deux relecteurs anonymes, pour leurs commentaires utiles et précieux.

¹ Il est communément admis que le parallélisme structurel entre verbe (*Les ouvriers construisent une cathédrale*) et nom (*la construction de la cathédrale par les ouvriers*) constitue une indication du statut d'argument pour les syntagmes prépositionnels compléments du nom. Nous acceptons cette vue ici.

fondations (où *constructeur* est interprété en relation à un événement sous-jacent particulier de *construire*), mais pas dans *La municipalité a auditionné un nouveau constructeur*. Ici le nom renvoie à une ‘disposition’ et n’implique pas nécessairement un tel événement. La lecture dispositionnelle est assez inattendue et doit être expliquée, dans un effort de fournir une théorie unifiée de la relation entre sens événementiel et structure argumentale dans les nominalisations.

Nous montrerons que les noms de participants appartiennent à trois classes distinctes, une tripartition fondée sur (i) la présence *vs.* absence d’une structure événementielle dans ces noms, et (ii) le caractère épisodique *vs.* générique de l’événement en question. Nous montrerons, en particulier, que la lecture dispositionnelle est une lecture événementielle, mais que celle-ci comporte une force générique, construite dans l’éventualité sous-jacente. Ces distinctions sont corrélées avec des propriétés de structure argumentale cohérentes au sein de chaque classe. Il apparaîtra que la réalisation des arguments dans ces trois classes est prédictible si nous acceptons que le type d’interprétation événementielle (épisodique ou générique) dépend du type de construction verbale sous-jacente. En d’autres termes, nous apportons un argument en faveur de la vision défendue dans des travaux récents concernant l’héritage des propriétés aspectuelles dans les nominalisations (cf., parmi d’autres, Borer 2001, Alexiadou 2001, Haas et al. 2008, Ferret et al 2009 et Ferret et Villoing (ce volume), Alexiadou et al. 2010). Nous soutenons ici une position similaire en ce qui concerne la généralité, qui, nous le montrerons, est construite dans les nominalisations de façon syntaxique.

Notre discussion s’appuie sur l’étude de l’opposition entre les noms en *-eur* et les noms en *-ant*, qui nominalisent, en apparence tous deux, des arguments externes, et les prédictions de notre analyse pour les nominalisations d’argument interne en *-é/i/u*.² Une note est nécessaire sur les données prises en compte dans cette étude. Tout d’abord, notre propos ne concerne que les noms de participants dans leurs usages strictement argumentaux, c’est-à-dire lorsqu’ils réalisent effectivement un argument d’une éventualité (par exemple, *La municipalité a auditionné un nouveau constructeur* ; où *constructeur* renvoie au Patient de *auditionner*), à l’exclusion des usages prédicatifs (par exemple, *Pierre est un constructeur*; *Pierre est constructeur*), qui semblent présenter leur propre relation aux événements sous-jacents, indépendamment de leur dérivation lexicale ou non (cf., *Pierre est capitaine* ; *Paul est avocat*); cf., Roy (2006), Martin (2009), parmi d’autres.

D’autre part, bon nombre de formes en *-eur*, *-ant* et *-é/u/i* sont ambiguës entre un nom et une forme adjectivale qui peut apparaître comme modifieur de nom, avec des marques de degré, par exemple : *une militante / une proposition très militante* ; *un menteur / le poker menteur* ; *une mariée / les femmes non-mariées*, etc. Lorsque de telles formes apparaissent seules précédées d’un article comme en (1), nous pouvons avoir affaire ou bien au nom, ou bien à un adjectif modifiant une tête nominale vide (*pro*) (voir aussi Corblin 1990, Sleeman 1996, Marandin 1997, parmi d’autres). Nous nous intéressons ici seulement aux noms véritables (2), à l’exclusion donc ce que Borer & Roy (2005) appellent des *constructions Adj-pro* (dans lesquelles un adjectif modifie un (*pro*)nom nul), et qui ne peuvent pas, contrairement aux premiers, apparaître dans les contextes faibles, tels que les phrases existentielles, par exemple (3).

(1) une militante ; le(s) enseignants ; le collant ; un soignant ;

² L’opposition argument externe et argument interne renvoie syntaxiquement aux sites de réalisation des arguments à l’extérieur ou à l’intérieur du groupe verbal. Les compléments sont des arguments internes. Les sujets sont généralement des arguments externes, sauf pour les verbes inaccusatifs, qui se distinguent des autres intransitifs par la présence d’un sujet provenant d’un argument interne (*Les feuilles tombent / Il tombe des feuilles vs. Les enfants rient/*Il rit des enfants*). Voir Williams (1980), Chomsky (1981), Kratzer (1996).

un menteur ; le destructeur ; les amateurs ;
une mariée ; un blessé ; les pendus ; etc.

- (2) a. Une militante / Quelques passants / Des coopérants étaient là. (N véritables)
b. Des navigateurs / Des inspecteurs étaient là.
c. Des mariées / Des blessés étaient là.
- (3) a. *Trois acceptants /*Des entrants étaient là. (Adj-pro)
b. *Un menteur / Quelques dominateurs/ *Des flatteurs étaient là.
c. *Trois insoumis étaient là.

Nous commençons par l'étude des noms en *-eur* dans la section 2 ; puis les noms en *-ant* en section 3 ; et les noms en *-é/i/u* en section 4.

2 NOMINALISATIONS DE L'ARGUMENT EXTERNE : LES NOMS EN *-EUR*

2.1 Généralisation de l'argument externe

Les noms en *-eur* (productifs en français) sont traditionnellement décrits comme dénotant des noms d'agent – ou proto-agent dans les termes de Dowty (1991) – (cf. Benveniste 1975, Anscombe 2001, 2003, Fradin & Kerleroux 2003). Cette caractérisation est correcte, mais largement incomplète puisqu'elle ne rend pas compte, d'une part, de la diversité des thêta-rôles exprimés par *-eur*, et d'autre part de l'ambiguïté entre noms évènementiels, qui ont un agent à proprement parler, et d'autres noms, comme les instruments ou les noms d'objets en général, qui n'en ont pas (voir (4)). Plus justement, nous devrions dire que les noms en *-eur* dénotent des participants à l'événement qui correspondent à l'argument externe en général (voir aussi Fabb 1984, Keyser & Roeper 1984, Sproat 1985, Rappaport-Hovav & Levin 1992 qui ont établi cette généralisation pour les noms en *-er* de l'anglais en particulier). Les thêta-rôles exprimés par les noms en *-eur* sont variés. Au-delà du rôle Agent, on trouve aussi des rôles Cause, Siège, Expérient, Instrument, Source, tous correspondant systématiquement à l'argument externe de la base verbale sous-jacente dont ils sont dérivés.

- (4) a. ... un mangeur de pommes (Agent)
b. ... un distributeur d'argent (Cause/Source)
Obama, un vendeur de journaux
c. ... un détenteur de ressources pétrolières (Siège)
d. ... un admirateur de Napoléon (Expérient)
e. ... un compteur de visiteurs gratuit pour votre site (Instrument)

Par conséquent, et comme nous nous y attendons, les noms en *-eur* ne sont normalement pas dérivés sur des bases verbales inaccusatives, lesquelles sont dépourvues, par définition, d'un rôle thématique associé à l'argument externe. Dans les exemples (5), la base verbale n'assigne qu'un seul thêta-rôle associé à l'argument interne, qui ne peut pas donner lieu à une nominalisation en *-eur*.³

- (5) *un alleur (*aller*) ; *un veneur (*venir*) ; *un arriveur (*arriver*)

³ Nous reviendrons sur les nominalisations des arguments internes en section 4.

Les exemples (6), ci-dessous, semblent contredire une telle généralisation. Notons, cependant, qu'ici le nom *tombeur* est dérivé, non pas de l'inaccusatif *tomber*, mais bien de *faire tomber*, un causatif, qui par conséquent a un argument externe (cf. Fradin & Kerleroux 2003).

- (6) a. un tombeur de femmes
b. le tombeur d'Agassi

D'autre part, la notion de « nom d'agent » est aussi partiellement incorrecte face à la diversité des classes sémantiques des noms en *-eur*. Dans la littérature, deux grandes classes de noms en *-eur* sont communément distinguées sur la base de leur caractère [animé] et [inanimé]. Le terme de noms d'agent à proprement parler ne s'applique qu'au premier cas (par exemple, *marcheur*, *plongeur*, *videur*) et non pas au second, qui correspond à des noms d'instruments (par exemple, *aspirateur*, *broyeur*, *écouteur*).⁴

A cela s'ajoute le fait qu'en français, seule une sous-classe des noms en *-eur* animés vérifient les tests classiques permettant d'identifier l'agentivité, à savoir admettent la modification adjectivale avec *délibéré*, *volontaire*, *intentionnel*, *obstiné*, adjectifs dont l'interprétation est orientée vers l'agent (7).

- (7) a. Ce défenseur délibéré /volontaire des opprimés n'abandonne pas sa cause.
b. L'accusateur obstiné de cette jeune femme a tout fait pour l'envoyer en prison.

Comme l'ont fait remarquer Rappaport Hovav & Levin (op.cit), la modification par de tels adjectifs n'est possible que lorsque les arguments du nom (hérités de la base verbale à laquelle celui-ci est associé) sont réalisés. Ceci suggère que les formes simples du nom (cf., (8)), contrastent avec les formes à structure argumentale (cf., (7), ci-dessus), et ne sont pas agentives.

- (8) a. *Un défenseur délibéré /volontaire⁵ n'abandonne jamais sa cause.
b. *L'accusateur obstiné ferait n'importe quoi pour vous envoyer en prison.

De toute évidence, aucun des noms inanimés ne passent les tests pour l'agentivité, que leurs arguments soient réalisés ou non, comme on doit s'y attendre puisque les noms d'instrument sont normalement dénués d'agentivité (9).

- (9) a. un écouteur (*intentionnel) (de musique)
b. un broyeur (*volontaire) (de vieux papiers)
c. un aspirateur (*délibéré) (de poussière)

De même, la modification par des adjectifs orientés vers l'agent n'est pas possible avec les noms de Siège et Expérient, comme attendu encore, puisque ceux-ci ne sont pas agentifs (10).

- (10) a. un connaisseur (*délibéré) (des arts)
b. un détenteur (*intentionnel) (du permis de conduire)
c. un admirateur (*volontaire) (de Voltaire)

⁴ Voir aussi Rappaport Hovav & Levin (op.cit.) dans le contexte des noms en *-er* de l'anglais.

⁵ Il existe une lecture non orientée vers l'agent de *obstiné* (= dont le caractère est obstiné) et *volontaire* (= dont le caractère est volontaire) qui est possible en (8) ; l'astérisque ne renvoie ici qu'à l'agrammaticalité de la lecture agentive. De même en (10).

Nous concluons que les noms en *-eur* sont des noms d'argument externe, quel que soit le thème-rôle qu'ils expriment (Agent, ou autres), quelle que soit la valeur agentive à proprement parler du nom (suivant qu'il y ait présence ou absence de structure argumentale), et indépendamment de son caractère animé ou inanimé. Les véritables noms d'agent ne concernent qu'un sous-groupe restreint des formes en *-eur*, lorsqu'ils sont animés et réalisent leur structure argumentale.

2.2 Noms en *-eur* et caractère événementiel

Nous avons remarqué précédemment que la présence *vs.* absence de la structure argumentale dans les nominalisations en *-eur* peut mener à des différences d'interprétation notables; la lecture véritablement agentive des noms qui expriment un rôle externe Agent n'apparaissant qu'en présence de la structure argumentale. Ceci nous renvoie à une corrélation établie dans la littérature sur les noms en *-er* de l'anglais (cf. Rappaport Hovav & Levin 1992), à savoir qu'un nom en *-er* réalise sa structure argumentale si et seulement s'il a une interprétation événementielle, que nous noterons [+event]. Ceci est visible par exemple en (11), ci-dessous (exemples de Rappaport Hovav & Levin, op.cit.). Les noms de la première et de la deuxième colonne en (11) diffèrent dans la réalisation de leurs arguments. Dans la première colonne, les arguments (introduits dans un syntagme prépositionnel en *of*) sont réalisés; alors que, dans la deuxième colonne, le nom tête est dénué d'arguments (les exemples (a') et (b') correspondant à des cas d'incorporation lexicale). Cette différence s'associe à des différences interprétationnelles entre les deux groupes de noms. Seuls les noms qui réalisent obligatoirement leurs arguments (colonne de gauche) ont une lecture d'événement particulier sous-jacent, à la différence de ceux de la colonne de droite. Concrètement, en (11a), *the mower of the lawn* implique qu'il y a eu un événement de tonte de gazon dont la personne désignée par *mower* est le sujet, alors que pour (11a'), il n'y a aucune implication de ce genre, et nous avons affaire à un instrument, comme nous y reviendrons en section 2.3. Le contraste se répète pour les exemples (b) où le terme de droite renvoie à une disposition (*qui peut dresser des chiens*) (b').

- | | |
|---|---|
| (11) a. the mower of the lawn
<i>le tondeur de le gazon</i>
'celui qui tond le gazon' | a'. the lawn-mower
<i>le gazon tondeur</i>
'la tondeuse à gazon' |
| b. the trainer of the dogs
<i>le dresseur de les chiens</i>
'celui qui dresse les chiens' | b'. the dog-trainer
<i>le chien dresseur</i>
'le dresseur de chien' |

Un argument syntaxique en faveur de la présence d'un événement dans les exemples de la colonne de gauche, par opposition à ceux de la colonne de droite, provient de la distribution des adjectifs comme *frequent* 'fréquent', *constant* 'constant', qui ne peuvent être interprétés que comme modifiant un événement sous-jacent. Lorsque la structure argumentale est présente (colonne de gauche), le nom peut être modifié par de tels adjectifs (12). La lecture événementielle n'étant disponible que lorsque la structure argumentale du verbe servant de base est réalisée, la présence de l'adjectif est corrélée nécessairement avec celle des arguments.

- | |
|--|
| (12) a. the frequent mower *(of the lawn)
<i>le fréquent tondeur de le gazon</i>
'celui qui tond fréquemment le gazon' |
| b. the frequent trainer *(of the dogs) |

- le fréquent dresseur de les chiens*
 ‘le fréquent dresseur des chiens’
 c. the constant defender *(of the government's policies)
le constant défenseur de les gouvernement politiques)
 ‘le défenseur constant des politiques du gouvernement’

La généralisation tient aussi pour le français, comme le montre la similarité des exemples en (13) avec ceux de (12), ci-dessus. Ici aussi la modification avec des adjectifs dont l’interprétation porte sur l’événement est corrélée avec la réalisation des arguments de la base verbale dans le nom. Les noms dénués de structure argumentale ne supposent pas un événement *particulier* sous-jacent, cf., (14).

- (13) a. un défenseur constant *(des droits de l'homme)
 b. un consommateur fréquent *(de plusieurs drogues douces)
- (14) a. un défenseur (*constant)
 b. un consommateur (*fréquent)

Cependant les noms en *-eur* [animés], qu’ils soient pourvus ou non de structure argumentale, vérifient également d’autres tests pour le caractère événementiel qui semblent indiquer que même en l’absence de structure argumentale explicite un événement est nécessairement présent. En particulier, nous notons que les noms en *-eur* animés admettent systématiquement l’interprétation événementielle des adjectifs comme *grand, vieux, heureux, gros, petit, splendide* (voir, aussi, Anscombe 2001, pour qui la modification par les adjectifs de cette classe renvoie à un groupe verbal sous-jacent). Ces adjectifs ont en commun de pouvoir être interprétés ou bien comme modifiant le nom tête (dans la lecture intersective), ou bien comme modificateur d’un événement (dans la lecture non-intersective) (lectures parfois associées à des positions post/pré-nominale différentes). Dans le cas de (15a), par exemple, l’ambiguïté de l’adjectif *grand* entraîne une ambiguïté du syntagme *grand voyageur* qui veut dire, dans la première interprétation, « quelqu’un qui voyage et qui est grand », et « quelqu’un qui voyage beaucoup » dans la seconde, où l’adjectif prend une valeur adverbiale. De même pour (b).

- (15) a. un grand voyageur
 i. lecture intersective : ‘qui voyage et qui est grand’
 ii. lecture adverbiale : ‘qui voyage beaucoup’
 b. un vieil enquêteur
 i. lecture intersective : ‘qui enquête et qui est âgé’
 ii. lecture adverbiale : ‘un enquêteur expérimenté’

La lecture adverbiale de ces adjectifs n’est possible que si le nom qui l’accompagne est événementiel (voir, Larson 1998, par exemple). Nous devons conclure que les noms animés en *-eur* dépourvus de structure argumentale ont néanmoins un événement sous-jacent, d’une nature différente de celle des *-eur* à structure argumentale, possiblement.

Ceci distingue les noms événementiels en général des noms référentiels d’objets (qui incluent les noms de résultat, cf. Grimshaw 1990 : *construction, emballage, pincement*) qui n’acceptent jamais ce genre de modification. La lecture adverbiale de *gros, vieux, heureux* est impossible avec les noms référentiels en raison de l’absence, ici, d’un événement sous-jacent (16). La seule interprétation possible est alors intersective, comme donnée sous (i) en (16a-b).

Lorsque la lecture intersective n'est pas disponible (par incompatibilité sémantique ou pragmatique), l'adjectif est simplement exclu (cf., 16c).

- (16) a. un gros ouvrage
 i. 'qui est un ouvrage et qui est gros'
 ii. # 'un ouvrage intense (dans lequel on œuvre beaucoup)'
b. un vieil oreiller
 i. 'qui est un oreiller et qui est ancien'
 ii. # 'un oreiller expérimenté/ de longue date'
c. # un heureux tableau

Nous concluons que trois classes de noms déverbaux en *-eur* doivent être distinguées selon qu'ils acceptent ou non la modification en *fréquent/constant/occasionnel* et en *heureux/gros/grand/vieux*. La classe 1 est celle des noms qui peuvent prendre à la fois la modification avec *fréquent* et avec *heureux/gros/grand* ; la classe 2 est constituée des noms qui ne peuvent prendre que *heureux/gros/grand* et pas *fréquent* ; la classe 3 n'est compatible ni avec l'une ni avec l'autre.⁶

- (17) classe 1
 (i) a. Un consommateur fréquent de plusieurs drogues douces vient d'être arrêté.
 b. Ce constant défenseur de Besson, Hortefeux et Sarko a publié des propos vraiment malsains.
 c. Un vendeur occasionnel de hot-dogs a été assassiné à Mexico.
 (ii) a'. Un vieux consommateur de plusieurs drogues douces vient d'être arrêté.
 b'. Ce grand défenseur de Besson, Hortefeux et Sarko a publié des propos vraiment malsains.
 c'. Un petit vendeur de hot-dogs a été assassiné à Mexico.
- (18) classe 2
 (i) a. *Un consommateur fréquent vient d'être arrêté.
 b. *Un vendeur occasionnel a été assassiné.
 c. *Un constant défenseur a publié des propos vraiment malsains.
 (ii) a. Les gros consommateurs font tourner la machine économique.
 b. Les vieux vendeurs ont appris les ficelles du métier.
 c. Un grand défenseur a fait la force de cette bonne équipe.
- (19) classe 3
 (i) a. *un broyeur fréquent
 b. *un mixeur occasionnel
 c. *un transmetteur constant
 (ii) a'. *un gros broyeur
 b'. *un vieux mixeur
 c'. *un heureux transmetteur

⁶ Des idiosyncrasies sont attendues (comme l'a aussi fait remarquer un relecteur anonyme) ; mais elles ne remettent cependant pas en question la pertinence du test fondée sur l'existence possible (mais pas nécessairement universelle) des contrastes.

Comme l'ont montré Grimshaw et Rappaport Hovav & Levin (op.cit.), pour les noms de procès et les *-er* de l'anglais, respectivement, la présence ou absence de structure argumentale dans les noms de participants donnent lieu à des acceptations différentes avec les adjectifs comme *fréquent*. Cependant, nous montrons ici que les noms de la classe 1 et 2 impliquent tous un événement, à un certain niveau, puisqu'ils sont compatibles avec la lecture adverbiale de *heureux/gros/grand/vieux*.

Les noms de la classe 3, pour leur part, sont de véritables noms d'objet référentiels. Ils n'impliquent aucune sorte d'événement sous-jacent. Pour Rappaport Hovav & Levin (op.cit.), une conséquence de l'absence d'agentivité dans les noms d'instrument est qu'ils n'apparaissent pas dans les lectures événementielles. Par conséquent, l'alternance [+/- event] n'est visible que pour les noms animés, et jamais pour les noms d'instruments. Dans nos termes, nous avons affaire ici à une classe de noms référentiels dénués d'événement (et apparentés aux noms de résultats) qui ne vérifient ni les tests pour l'agentivité, ni aucun des tests pour l'événement. Nous concluons, cependant, qu'à la fois les noms de la classe 1 et la classe 2 sont événementiels, contrairement à Rappaport Hovav & Levin (op. cit.), mais en accord avec les conclusions d'Alexiadou & Schäfer (à paraître), comme nous le préciserons ci-dessous.

2.3 Événements épisodiques et dispositions

Nous proposons deux lectures d'événement pour les noms en *-eur* en français (classe 1 et 2), que nous nommerons la lecture *dispositionnelle* et la lecture *épisodique* (adoptant la terminologie de Alexiadou & Schäfer (à paraître)), et qui sont distinguées formellement par leur (in)compatibilité avec les adjectifs *fréquent/constant/occasionnel* (voir ci-dessus). Plus précisément, ce qui est dénoté dans le premier cas, c'est *l'habilité* ou *la disposition de faire x*. La lecture dispositionnelle n'implique donc pas nécessairement qu'il y ait eu un événement particulier de *faire x* (20). Par exemple, dans le cas des noms de métiers comme *constructeur*, le nom dénote un statut, une disposition qui n'est pas nécessairement associée à l'exercice de l'activité dénotée par le verbe en question (ici, *construire des maisons*, par exemple) (20a). La lecture épisodique, en revanche, est celle qui implique qu'il y ait eu un *événement* particulier de *faire x* dans lequel l'individu dénoté ait été impliqué (21).

- (20) a. Le constructeur de maisons arrive dans un quart d'heure.
 b. Le vendeur de journaux à la criée se tient au coin de la rue.
 c. Le dresseur de lion(s) a changé Simba de cage.
- (21) a. Le constructeur de cette maison arrive dans un quart d'heure.
 b. Le vendeur du caisson l'avait acheté 180 euros il y a un an.
 c. le dresseur des trois lions du cirque prendra sa retraite bientôt.

A la lumière de ces exemples, il apparaît immédiatement que le changement de valeur de l'événement (épisodique vs. dispositionnel) s'accompagne d'un changement visible de la nature syntaxique des arguments de N. Nous sommes en présence d'un groupe nominal à dénotation spécifique dans un cas, et d'indéfinis pluriel et singulier nus dans l'autre. Plus généralement, pour donner lieu à la lecture épisodique, l'argument doit être un GN spécifique (typiquement un DP défini, un possessif ou un nom propre); alors que la lecture

dispositionnelle se manifeste en présence d'arguments non-spécifiques (typiquement des noms indéfinis, singuliers nus ou pluriels nus⁷).

Ceci n'est pas un hasard mais présente une situation tout à fait comparable à celle du niveau phrastique. Nous savons que les arguments spécifiques sont typiquement ceux qui peuvent donner lieu à une lecture épisodique (*Jean ne mange pas son pain*), alors que les arguments non-spécifiques donnent typiquement lieu à une lecture générique ou dispositionnelle (*Jean ne mange pas de pain*); certains groupes nominaux donnant lieu potentiellement aux deux lectures (*Le commissaire achète des cigarettes américaines*). Sur la base de ces faits, nous corrélons la lecture dispositionnelle des noms en *-eur* (classe 2) avec l'expression de la généricité dans la structure interne de la nominalisation.⁸ La lecture *dispositionnelle* surgit en présence d'une quantification générique sur les événements au sein du N, c'est-à-dire, plus concrètement, lorsque l'événement sous-jacent construit dans le nom implique un opérateur de généricité. Par extension, nous concluons que la généricité exprimée potentiellement dans l'événement dénoté par le groupe verbal sous-jacent peut être transmise à la nominalisation, ce qui appuie les conclusions de travaux récents sur les nominalisations qui ont montré que le nom peut hériter des propriétés sémantiques (par exemple aspectuelles - lexicales ou grammaticales) de la base sur laquelle il est construit (voir aussi, entre autres, Haas et al 2008, Alexiadou et al. 2010, Ferret et al. 2009 et Ferret et Villoing (ce volume)).

En soutien à cette conclusion, nous observons qu'au degré de spécificité dans la structure argumentale du groupe verbal servant de base à la nominalisation correspond le degré d'épisodicité vs. généricité dans l'éventualité dénotée par le nom. Nous illustrons cette corrélation dans le tableau en (22) ci dessous.

(22)

DP			
spécifique	>	>	non spécifique
ce verre / le verre / mon verre	des verres	des verres	du verre
Événement sous-jacent			
particulier épisodique	>	>	générique
[souffler ce verre/ le verre/ mon verre]	[souffler des verres]	[souffler des verres]	[souffler du verre]

⁷ Nous notons que le français admet les singuliers et pluriels nus dans des contextes limités seulement, à savoir, sous le gouvernement d'une préposition (*buveur de vin, boîte à musique, en construction*) et dans les prédicats complexes (*donner ordre, prendre note*), mais pas dans la phrase : **Paul boit vin ; *Il dresse lions, *Il écoute musique*, contrairement à d'autres langues proches comme l'espagnol (*Pablo toma vino ; Come caramelos*) ou même l'anglais (*Paul drinks soda ; He sales cars*). Les noms nus régis par la préposition *de* dans le cas des noms dispositionnels entrent bien dans le cadre des constructions possibles en français.

⁸ La généricité inhérente dans les noms dispositionnels a, par conséquent, une source structurelle, étant construite de façon syntaxique au sein de ces noms et héritée des propriétés de l'éventualité sous-jacente. Il est nécessaire de distinguer cette généricité 'interne', qui affecte la dénotation du nom lui-même, d'une généricité 'externe' construite au niveau de la phrase, comme dans « Les lions ont des crinières. » ; ici, il n'y a pas de généricité inhérente au nom *lion*, qui se trouve acquérir une interprétation générique dans le contexte du déterminant et par le prédicat caractérisant de la phrase générique. Dans un exemple comme « Un vendeur doit bien servir son client », donc, nous devons distinguer deux niveaux de généricité : celle qui est inhérente au nom *vendeur*, et celle qui est donnée par le type de prédicat, la généricité externe de la phrase. Le nom *vendeur* reste générique (et donc interprété comme dispositionnel) même dans une phrase spécifique comme « Cette boutique vient d'embaucher un nouveau vendeur. ».

Nominalisation

épisodique	>	>	dispositionnelle
le souffleur de ce verre/ du verre/ de mon verre	le souffleur des verres	le souffleur de verres	le souffleur de verre

Pour ce qui est des noms qui apparaissent nus, c'est-à-dire sans argument interne apparent, ceux-ci sont des dispositionnels (23). L'absence d'argument explicite ne veut pas dire qu'aucun patient n'est réalisé. En effet, dans les exemples en (23), le patient est nécessairement présent, ce qui se voit à travers les contraintes de sélection des bases qui servent à la nominalisation.⁹ Par exemple, *dresser* concerne des animaux, et non des personnes et on ne dit pas de quelqu'un qui « dresse » des enfants que c'est *un dresseur*, suggérant que les bases qui servent d'input à une opération morphologique sont totalement spécifiées (voir aussi Fradin & Kerleroux (2003)), et donc soutenant l'idée que les bases en (23) sont bien des verbes 'complexes'. Nous en concluons que l'argument interne inexprimé contribue la généricité de la même façon que les indéfinis ou les noms nus, du fait de l'absence de spécificité explicite, comme attendu.

- (23) a. Ce souffleur a fait attention à tous les détails.
b. Un vendeur doit bien servir son client.
c. L'acheteur veut avoir de meilleures garanties.

Il découle de notre discussion que le test des adjectifs *fréquent/constant/occasionnel* met en évidence non pas la présence d'un événement sous-jacent, mais bien celle d'un événement *particulier* (épisodique et ponctuel) par opposition à un événement générique. Cette analyse raffine celle de Rappaport Hovav & Levin (op.cit.), concernant la corrélation entre structure argumentale et caractère événementiel. Selon leur analyse, les modificateurs comme *fréquent* et *constant* ne devraient apparaître qu'en présence de la structure argumentale. Dans l'analyse que nous proposons, la lecture épisodique est corrélée à une structure argumentale *spécifique*, alors que la structure argumentale *non-spécifique* donne lieu à une lecture générique. C'est donc seulement avec une lecture épisodique et une structure argumentale spécifique qu'on peut avoir les modificateurs *fréquent* et *constant*. Ceci peut être expliqué puisque un événement ne peut avoir lieu fréquemment ou constamment que s'il inclut une itération d'événements particuliers, donc épisodiques et pas génériques. La corrélation entre structure argumentale et événementialité doit être reformulée en termes d'une corrélation entre 'arguments spécifiques' et 'lecture épisodique' seulement. Nos conclusions se rapprochent en partie de celles de Alexiadou & Schäfer (à paraître) pour qui une distinction doit être opérée parmi les noms événementiels en *-er* de l'anglais entre les noms épisodiques et les dispositionnels. Nous n'acceptons, cependant, cette distinction que pour les noms événementiels (c'est-à-dire nos classes 1 et 2, mais pas 3). Comme nous l'avons montré, les noms instrumentaux ne sont pas événementiels, et doivent être distingués des noms dispositionnels (voir section 2.2, ci-dessus).¹⁰

Nous partageons avec Alexiadou et Schäfer (op.cit.) l'idée que les inanimés et les dispositionnels, qui pour eux ne forment qu'une classe, ont des traits fondamentaux en

⁹ Cette remarque est due à un relecteur anonyme.

¹⁰ Alexiadou & Schäfer (à paraître), veulent prouver la présence d'un événement dans les noms d'instrument sur la base de leur compatibilité avec le modificateur *rapide*. Cependant, l'adjectif *rapide* a un comportement particulier qui le rend compatible avec de nombreux autres noms, pas nécessairement déverbaux (cf., par exemple, *un film rapide, un café rapide, etc.*). La présence de l'événement ne peut être montrée, selon nous, que par la modification par *heureux, vieux, gros, etc.*

commun. En particulier, ils ne peuvent pas exprimer des Agents. Mais ceci n'est qu'un artéfact de la généralité. La généralité induit la stativité (dans les noms en *-eur* comme ailleurs, y compris au niveau phrastique – voir Carlson & Pelletier 1995 pour l'idée que les opérateurs génériques agissent comme des 'stativiseurs'), ce qui veut dire que les noms dits « d'agent » en *-eur* ne sont véritablement agentifs qu'en (21) sous une lecture épisodique, mais pas en (20) et (23). En (20) et (23) le nom dénote l'argument externe d'un événement quantifié génériquement, et s'apparente donc davantage à des Sièges qu'à des Agents véritables. Dans ce cas, l'agentivité qui peut être perçue dans la lecture dispositionnelle n'est en fait qu'une implicature (il s'agit de la disposition d'être l'agent dans un événement particulier s'il a effectivement lieu). Néanmoins, comme nous l'avons montré, une différence doit être faite entre des noms événementiels dispositionnels, qui induisent une lecture stative, et des noms complètement dénués d'événementialité. Notre typologie rend mieux compte du comportement des noms déverbaux en *-eur* que, à la fois, la typologie d'Alexiadou & Schäfer qui ne distingue que deux classes (à savoir, noms événementiels épisodique vs. dispositionnel) et celle de Rappaport Hovav et Levin (op.cit.), qui ne distinguent que des noms d'« agents » et des noms d'instruments (non-événementiels).

3 LES NOMS EN *-ANT*

Le français dispose d'une autre façon de former productivement des noms exprimant des participants sujet de l'action du verbe, à savoir par les formations en *-ant* : *gérant, trafiquant, attaquant, gagnant, soignant, écoutant*. Ces formes semblent, *prima facie*, contredire l'hypothèse selon laquelle la lecture épisodique vs. dispositionnelle des noms de participants peut être prédite sur la base de la structure interne des arguments. Nous monterons ici que les noms en *-ant* sont en réalité formés sur un autre patron que les formations en *-eur*, et ne réalisent pas directement les arguments d'un prédicat verbal mais sont construits sur des structures phrastiques plus complexes, source de leur différence.

3.1 Propriétés des arguments et héritage sémantique

Comme précédemment pour les *-eur*, nous devons distinguer les noms en *-ant* liés à une éventualité sous-jacente, des noms référentiels d'objet (la classe 3 : *un tranquillisant, un amincissant, le détachant, un cicatrisant, le stimulant*), qui ne renvoient, eux, à aucune éventualité sous-jacente. Rappelons que les noms événementiels (classe 1 et 2) se distinguent des noms d'objets référentiels en acceptant la modification par les adjectifs du type *heureux/gros/grand/vieux* ((24) vs. (25)).

- (24) a. les (bien)heureux accompagnants des élus locaux
 b. un gros gagnant du loto
 c. les petits publiants
 d. les vieux aidants des malades de Parkinson

- (25) *un vieux tranquillisant ; *un gros amincissant ; *le petit détachant, *un heureux cicatrisant

Les créations nouvelles de noms en *-ant* animés apparaissent généralement sans arguments et sont souvent employées dans un sens générique (26).

- (26) les écoutants ; le discutant ; un aidant ; les publiants ; etc.

Néanmoins, des occurrences existent dans lesquelles la structure argumentale de la base verbale est héritée par le nom (27)-(29). Lorsque c'est le cas, un argument non-spécifique donne lieu à une interprétation de la nominalisation en *-ant* liée à un événement sous-jacent générique, comme attendu si les noms en *-ant* présentent une quelconque similarité avec les *-eur*; (27). Nous pouvons dès lors formuler l'hypothèse que (27) illustre des *-ant* dispositionnels.

- (27) a. Si le trafiquant de iPad est retrouvé, il faudra le faire savoir.
- b. L'enseignant de roumain sera en grève demain.
- c. Un fabricant de meubles s'est installé Avenue de Saint Ouen.

Cependant, lorsque l'argument interne est spécifique, deux situations sont possibles : ou bien le nom en *-ant* est interprété en relation avec un événement sous-jacent épisodique (28), ou bien le nom en *-ant* reste lié à une éventualité sous-jacente générique (ou plus précisément habituelle, qui implique la répétition d'un événement particulier, et en ce sens doit être distingué des dispositions) (29).

- (28) a. Le gagnant du gros lot n'a pas encore réclamé son prix.
 - b. Le discutant du dernier papier de Umberto Eco a remis ses notes au comité.
-
- (29) a. Le soignant de Henri Gomez connaissait parfaitement sa réaction aux antibiotiques.
 - b. Les aidants des malades de la chambre 304 sont au conseil administratif.

Les exemples (29) posent un problème particulier, puisque bien que les noms *le soignant de Henri Gomez* et *les aidants des malades de la chambre 304* semblent impliquer qu'un événement sous-jacent de *soigner* et de *aider* a eu lieu (à la différence de (27)), celui-ci ne peut pas être compris comme épisodique, en dépit de la présence d'un patient défini spécifique (*Henri Gomez* et *les malades de la chambre 304*, respectivement). Ceci semble donc contredire la corrélation établie plus tôt entre spécificité des arguments et interprétation de la nominalisation (section 2).

Concrètement, le contraste dans l'interprétation de l'événement sous-jacent en (28) et (29) semble tenir essentiellement aux propriétés sémantiques et aspectuelles du verbe servant de base (*gagner / discuter* vs. *soigner / aider*) et non pas à la nature des arguments. Sans entrer ici dans les détails de la contribution des prédicats verbaux, nous notons que d'autres faits semblent pousser vers la même conclusion. En particulier, considérons la distribution de la modification avec *fréquent/constant/occasionnel* (30), qui, dans le cadre des noms en *-eur*, teste le caractère épisodique de l'éventualité sous-jacente (classe 1). Les noms en *-ant* sont (parfois) compatibles avec une telle modification, suggérant qu'ils peuvent impliquer une éventualité épisodique sous-jacente (30).

- (30) a. un fréquent militant contre la peine de mort
- b. un aidant occasionnel des malades de l'aile A

Cependant, d'une part, la modification avec *fréquent, occasionnel* n'est pas possible avec les nominalisations en *-ant* construites sur des verbes d'achèvement, alors que ceux-ci donnent typiquement des nominalisations épisodiques. Par exemple, alors que *le gagnant du gros lot* ne peut être interprété qu'en relation à un événement épisodique sous-jacent de *gagner le gros lot* (et non pas à une disposition ; voir 28a), le contraste entre (31) et (30), ci-dessus, est tout à fait inattendu.

(31) * le gagnant occasionnel / fréquent du gros lot

D'autre part, la modification par de tels adjectifs n'est pas conditionnée à la présence d'arguments internes spécifiques (cf., (32), et aussi (30a), ci-dessus).

(32) Un écoutant occasionnel de candidats au suicide

Les contrastes ci-dessus (exemples de (30) à (32)) suggèrent que ce n'est pas la nature spécifique ou non-spécifique de la structure argumentale seule (cf. (30a) et (32), *vs.* (30b)), mais un ensemble de facteurs, dont le type aspectuel du prédicat impliqué (cf., (30) *vs.* (31)), qui déterminent l'interprétation de la nominalisation en *-ant*.

3.2 Agentivité

D'autres propriétés semblent aussi distinguer les *-ant* des *-eur*. Les règles qui conditionnent la nominalisation en *-eur vs. -ant* ne sont pas *a priori* triviales lorsque l'on considère des paires comme (33), ci-dessous, qui opposent des formes souvent très proches du point de vue sémantique.

(33) a. un attaquant *vs.* un défenseur
 b. un enseignant *vs.* un chercheur
 c. un soignant *vs.* un guérisseur

La distribution et la contribution sémantique des deux types de nominalisations sont tout à fait différentes, cependant. Tout d'abord, il est important de noter que les noms en *-ant* nominalisent le *sujet* de la base verbale sous-jacente, et non pas seulement l'argument externe. Ainsi, ils peuvent prendre, à la différence des noms en *-eur*, des bases inaccusatives (voir ci-dessus).

(34) a. un habitant *vs.* *un habiteur
 b. un arrivant *vs.* *un arriveur

Lorsqu'ils prennent des arguments externes, nous observons que les noms en *-ant* peuvent être dérivés sur des verbes de même classe aspectuelle que *-eur* (par exemple, des activités, des procès). En particulier, tout comme les noms en *-eur*, ils peuvent dénoter des arguments externes souvent liés à un thème-rôle Agent dans la base verbale associée (35).

(35) un fabricant, un trafiquant, un militant, un manifestant, un étudiant, un détaillant, le commandant, les apprenants, un manifestant, les militants, un soignant

L'existence de paires telles que (36) suggère cependant que les deux types de formations nominales s'associent à des différences de sens, dont la nature est à définir.

(36) a. un accompagnateur *vs.* un accompagnant
 b. un serveur / serviteur *vs.* un servant
 c. un suiveur / successeur *vs.* un suivant
 d. un exécuteur *vs.* un exécutant
 e. un débiteur *vs.* un débitant

Les noms en *-ant* admettent aussi des bases statives ou de perception (37), ainsi que des verbes réfléchis (38), se distinguant en ceci des noms en *-eur* (données de Anscombe 2001).

- (37) a. un voyant *vs.* #un voyeur (sens spécialisé uniquement, lié à ‘regarder intensément’,
verbe d’activité, et non pas ‘voir’ statif)
b. un débutant *vs.* #un débuteur
c. un apprenant *vs.* *un appreneur
d. un savant *vs.* *un saveur
- (38) a. se défendre / un défendant *vs.* défendre / un défenseur
b. se plaindre / un plaignant *vs.* *un plaigneur

Ces données suggèrent que la compétition entre *-eur* et *-ant* n’est en fait que partielle et peut-être seulement apparente. Les véritables cas où une compétition semble exister ont trait aux formations à partir de bases agentives dénotant des activités : *accompagnant/ accompagnateur* (accompagner), *soignant/ soigneur* (soigner), *servant/ serveur* (servir). Avec d’autres bases verbales (inaccusatives, statives, perception), seule la formation en *-ant* est possible, comme nous l’avons vu ci-dessus. Cependant, la propriété distinctive des noms en *-ant*, est qu’ils sont non-agentifs, comme nous allons le montrer ci-dessous. Notons, tout d’abord, que les noms en *-ant* correspondent généralement à des thêta-rôles non-agentifs, à savoir l’Expérient ou le Thème (pour les bases inaccusatives).

- (39) a. un mourant ; un accompagnant ; un soupirant ; un plaignant (Expérient)
b. un arrivant ; un accédant ; un gisant (Thème)

Notons aussi que les noms en *-ant* partagent des propriétés avec les prédicats statifs, qui eux aussi sont non-agentifs. Nous adaptons le test de l’impératif de Lakoff (1966), pour le contexte des noms en *-ant* et *-eur*, avec la copule *être*. Une propriété bien connue des prédicats statifs est qu’ils ne sont jamais compatibles avec le mode impératif (cf. 40b). Comme le montre (41), alors que le contexte est admis par les noms en *-eur* épisodiques (classe 1), cf. (a), il est refusé par les noms en *-ant* (en présence ou non de structure argumentale), cf. (b), créant ainsi un parallélisme clair entre (40b) et (41b).

- (40) a. Embrasse Marie!
b. *Aime Marie!
- (41) a. Sois l’accompagnateur des enfants!
b. *Sois l’accompagnant (des enfants)!

Lorsqu’ils sont construits sur des bases qui sont agentives, ils n’expriment néanmoins pas de rôle Agent. C’est précisément leur caractère non-agentif qui les distingue des noms en *-eur*, pour lesquels une telle lecture est possible dans la classe 1 (voir section 2). Contrairement à ces derniers, les noms en *-ant* ne peuvent jamais prendre de modificateurs orientés agent comme *délibéré*, *volontaire*¹¹, *intentionnel* :

- (42) a. *un enseignant délibéré
b. *un accompagnant volontaire des enfants
c. *un manifestant intentionnel contre la peine de mort

¹¹ Ici encore l’agrammaticalité renvoie bien à la lecture orientée vers l’agent et non pas à l’interprétation purement prédicative de l’adjectif, voir note 5. De même en (41).

Bien qu'ils puissent être construits sur des verbes d'activité qui ont un agent inhérent (par exemple, *enseigner, manifester, accompagner, trafiquer, soigner*), l'agentivité de l'argument nominalisé disparaît dans la nominalisation en *-ant*. Notons que le contraste dans la distribution des adjectifs avec *-ant/-eur* est de nature véritablement grammaticale (et est liée à la forme morphologique du nom modifié) plutôt que sémantique (voir les paires en (41) ci-dessous). Par exemple en (41a), alors que les prédicats *attaquer la vieille dame* et *agresser la vieille dame*, qui impliquent tous deux un agent, peuvent donner lieu à la modification adverbiale du type : *attaquer intentionnellement la vieille dame* et *agresser intentionnellement la vieille dame*, seule la nominalisation en *-eur* associée à l'une de ces deux bases, et non pas celle en *-ant*, permet la modification adjectivale correspondante. De même dans les exemples (b) à (d) ci-dessous.

- (43) a. *un attaquant délibéré vs. un agresseur délibéré de la vieille dame
 b. *le fervent soignant vs. le fervent guérisseur de la vieille dame
 c. *un votant déterminé vs. un électeur déterminé de Sarkozy
 d. *des enseignants obstinés vs. des chercheurs obstinés

Comme les verbes *attaquer / soigner / voter / enseigner*, d'un côté, et *agresser / guérir / élire / chercher*, de l'autre côté, sont tout aussi agentifs, nous devons conclure que le contraste entre les deux nominalisations ne peut pas venir de différences associées à la base verbale sous-jacente, mais bien des différences entre les formes nominales elles-mêmes.

3.3 Patrons de nominalisation

Ceci veut dire que, alors que les noms en *-eur* sont construits directement sur les groupes verbaux sous-jacents, une telle hypothèse n'est pas possible pour les *-ant*. Dans le dernier cas, la structure nominalisée doit être plus large, vu qu'elle englobe forcément le sujet d'une phrase (comme on le voit pour les *-ant* dérivés sur des bases inaccusatives).

On peut supposer aussi que l'interprétation non-agentive de ces noms, alors même qu'ils sont dérivés sur une base indiscutablement agentive, indique également qu'ils sont formés nécessairement sur des phrases entières et non plus des syntagmes verbaux complexes. Les propriétés des noms en *-ant*, à savoir (i) qu'ils réalisent des *sujets* seulement, (ii) qu'ils sont *non-agentifs* même si construits sur des bases verbales agentives tendent vers une analyse de ces noms comme des nominalisations dérivées de bases phrastiques.

Cette différence majeure entre les noms en *-eur* (construits sur des groupes verbaux complexes) et les *-ant* (construits sur des phrases entières) s'accompagne d'une différence morphologique notable en ce qui concerne le statut des deux suffixes *-eur* et *-ant*. Alors que *-eur* peut raisonnablement être analysé comme un suffixe nominal, *-ant* est également une flexion participiale en français. Dans le premier cas, nous avons affaire à un véritable suffixe dérivationnel nominal ; dans le second cas, nous pouvons penser que la nominalisation est obtenue par conversion (ou suffixation d'un morphème nominal nul) sur une base verbale (participiale) dérivée en *-ant*.

L'hypothèse alternative d'une dérivation à partir d'une base adjectivale stative (proposée dans la littérature, entre autres par Anscombe 2001), est à exclure selon nous, du fait du nombre significatif de noms en *-ant* qui n'ont pas d'adjectif associé, comme par exemple *habitant* (**la personne habitante*) mais aussi *arrivant, fabricant, trafiquant, enseignant* (qui, même s'il peut acquérir un usage adjectival dans *l'équipe enseignante*, subit dans ce cas une recatégorisation ; comparez avec **les adultes enseignants*). Par ailleurs, une source adjectivale devrait permettre, parfois, l'expression de degrés au sein de la

nominalisation, comme c'est le cas dans *le bien aimé, le très miséricordieux*. Ceci n'est pas attesté pour les noms en *-ant* : **les très publiants, *le bien enseignant*.¹²

Nous relierons l'absence d'agentivité dans les noms en *-ant* à l'hypothèse d'une stativité sous-jacente induite au niveau phrastique. En d'autres termes, nous admettons que les noms en *-ant* sont dérivés sur une phrase participiale stative, de nature prédicative (dont la dénotation est 'qui a la propriété de V'). La stativité de la prédication explique la perte de l'agentivité, qui a lieu même lorsque l'éventualité sous-jacente est épisodique (et dans le cas, en particulier, des verbes agentifs, tels que *discuter, trafiquer, soigner*, etc., comme nous l'avons constaté dans la section précédente). Le nom en *-ant* résultant de la nominalisation ne peut dénoter que le Siège d'une propriété ou d'un état, et non plus un agent à proprement parler. Concrètement, un soignant renvoie, donc, à *celui qui a la propriété de soigner*, et non pas *celui qui soigne*; un militant à *celui qui a la propriété de militer*, et non pas *celui qui milite*, un apprenant à *celui qui a la propriété d'apprendre* et non pas *celui qui apprend*. Par conséquent, l'unique rôle thématique auquel un nom en *-ant* peut renvoyer, c'est le rôle Siège d'une propriété dénotée par l'éventualité sous-jacente. Nous considérons que la stativité ainsi que la prédication sont également contribuées par des niveaux structurels, mais ce n'est pas dans les objectifs de cet article de fournir une formalisation précise de ces différents niveaux.

La conclusion à laquelle nous aboutissons est que les contraintes définies en section 2 portant sur la contribution de la nature (spécifique ou non-spécifique) de la structure argumentale dans l'interprétation (épisodique, dispositionnelle et d'objet référentiel) des noms « agentifs » est valable uniquement pour les nominalisations *d'argument* d'un syntagme verbal complexe. Puisque les noms en *-ant* nominalisent des *sujets* d'une prédication, nous assistons à une redéfinition de leurs propriétés, mais dans des termes qui restent prédictibles : on observe en effet un héritage des propriétés aspectuelles englobées dans l'éventualité décrite par la phrase nominalisée ; et nous notons que, dans le cas des noms en *-ant* comme dans le cas des phrases entières, divers facteurs doivent contribuer à l'interprétation et notamment l'aspect du VP.

En revanche, nous nous attendons à ce que les généralisations établies pour les noms d'argument externe soient valables dans le cas d'autres noms d'argument, et en particulier les noms d'argument interne, comme nous allons le voir dans la section suivante.

4 NOMINALISATION DE L'ARGUMENT INTERNE EN -É/I/U

Nous avons établi en section 2 que la nature syntaxique des arguments internes peut jouer un rôle majeur dans l'interprétation de la nominalisation (lorsque celle-ci prend comme base un syntagme verbal complexe). Pour finir, nous nous intéressons aux propriétés des noms de participants aux événements en *-é/i/u*, homophones des participes passés, et qui dénotent des participants correspondant à l'argument interne du verbe : *le détenu, le marié, un immigré, l'arrondi, un insoumis, un imprévu, un malvenu, un perdu*. Nous montrerons que le comportement et l'interprétation de ces noms est exactement ce que nous devrions prédire.

Par hypothèse, les noms en *-é/i/u* doivent nécessairement réaliser la structure argumentale du verbe de base puisqu'ils *dénotent* le participant qui correspond à l'argument interne (Patient, Thème). Concrètement, donc, *le blessé* doit être dérivé d'un groupe verbal du type '[Agent_X] a blessé [Patient_Y]', où la nominalisation exprime *Y*.

- (44) a. le détenu, un invité (Patient)
b. les nouveaux venus, un insoumis (Thème)

¹² Bien que *le bien pensant* soit attesté, cette nominalisation renvoie à une échelle de valeur (celui qui a la propriété de bien vs. mal penser) et non pas à un degré de pensée (celui qui a la propriété de beaucoup penser).

Alternativement, nous pourrions imaginer que le blessé soit *celui qui a été blessé*, supposant une structure passive et un état résultatif.¹³ Cependant, cette analyse ne peut s'appliquer aux nominalisations construites sur des prédicats intransitifs inaccusatifs comme *nouveaux venus*. Il semble donc préférable de considérer, comme nous le faisons ici, ces noms comme la réalisation de véritables arguments internes dans des constructions actives (voir aussi note 17, ci-dessous).

Exprimant des arguments internes, ces noms sont généralement construits, comme nous pouvons l'attendre, sur des bases transitives (45a), intransitives avec *se* réfléchi (45b), ou inaccusatives (45c).¹⁴

- (45) a. un blessé; le pendu
 b. la mariée ; un vendu
 c. les nouveaux venus

Il est nécessaire de distinguer, comme nous l'avons fait précédemment, une classe de noms dont l'interprétation est liée à un événement, et qui prend majoritairement des animés, et une classe de noms d'instruments (classe 3), qui inclut des inanimés : *un arrondi, un sablé, un coupé*. Ces derniers n'admettent pas la modification par *heureux, grand, nouveau, gros, vieux, etc.* dans leur lecture orientée vers l'événement (46).

- (46) a. un grand blessé ; un heureux élu ; les nouveaux venus ; un heureux imprévu
 b. *un grand arrondi ; *un gros sablé ; *un nouveau coupé

En ce qui concerne les noms événementiels, si nous étions dans un cas similaire à celui des *-eur*, nous nous attendrions à ce que, lorsque l'objet 'Y' nominalisé est spécifique, on obtienne une lecture épisodique, et lorsque l'objet est non-spécifique, on obtienne une lecture dispositionnelle. Ce qui veut dire que la nominalisation du Thème de *L'ennemi a blessé des soldats*, par exemple, donnerait lieu à une interprétation dispositionnelle de *les blessés* (ceux qui ont la capacité d'être blessé), alors que celle de *L'ennemi a blessé ce jeune homme*, par exemple, donnerait lieu à une lecture épisodique (*celui qui a été blessé*). Il apparaît immédiatement, cependant, et à la lumière de cette paire, que la lecture dispositionnelle n'est pas disponible. La nominalisation *un / le blessé* ne veut jamais dire 'celui qui a la disposition d'être blessé'. De même pour tous les autres nominaux déverbaux en *é/i/u* : *la mariée* ne veut pas dire 'une femme qui a la capacité d'être mariée', mais 'la personne qui se marie' ; *les nouveaux venus* sont 'ceux qui viennent d'arriver' ; *trois inconnus* sont 'trois individus que je ne connais pas en ce moment'. L'épisodicité de ces noms est maintenue même dans les contextes génériques du type *Un détenu est rarement heureux*.¹⁵ Ici, *détenu* reste épisodique : il ne renvoie pas à la personne qui a la disposition d'être détenue mais bien à la personne qui

¹³ Cette analyse alternative est due à un relecteur anonyme.

¹⁴ A la fois les nominalisations en *-ant* et les nominalisations en *-é/i/u* peuvent nominaliser l'argument interne des bases inaccusatives. Ceci est le cas parce que les noms en *-ant* peuvent exprimer des Thèmes sujets, et les noms en *-é/i/u* des Thèmes objets.

¹⁵ Exemple invoqué par un relecteur anonyme.

est effectivement détenue.¹⁶ La lecture épisodique est indiquée par la possibilité de la modification adjectivale en *fréquent/occasionnel*:¹⁷

- (47) a. Un invité fréquent de Patrick Poivre d'Arvor a fait scandale à l'antenne.
b. Un détenu occasionnel de la prison de Fresnes s'est évadé ce matin.
c. Ces immigrants récents briguent la naturalisation.

Bien que surprenant au premier abord, le fait que la lecture dispositionnelle n'est jamais disponible est cependant ce à quoi nous devrions nous attendre, si on fait l'hypothèse que seuls les arguments *spécifiques* peuvent être nominalisés. Cette hypothèse fait sens lorsque l'on considère les noms d'argument externe en *-eur*. Dans ce cas aussi, l'argument qui est nominalisé ne peut être que spécifique, à savoir 'le X qui fait V' (dans la lecture épisodique) ou 'le X qui a la capacité de faire V' (dans la lecture dispositionnelle). En soi, un argument non-spécifique ne donne pas lieu à une nominalisation; ceci est également vrai des noms de participants nominalisant l'argument interne ('le X qui subit V'). Ce qui se passe avec les arguments internes est donc similaire à ce que l'on voit pour les arguments externes.

A la lumière de cette analyse, deux facteurs, indépendants mais reliés, déterminent l'interprétation des nominalisations d'arguments à savoir (i) la restriction sur les arguments spécifiques et (ii) la corrélation entre l'argument spécifique et le caractère épisodique. La conséquence, pour les noms d'argument interne, est que ceux-ci ne peuvent avoir qu'une lecture épisodique, comme le montrent nos données.

5 CONCLUSION

Cette étude des noms de participants à l'événement en *-eur*, *-ant* et *-é/u/i* en français a permis de montrer que la structure argumentale et l'interprétation événementielle sont étroitement liées dans les nominalisations et de proposer une analyse cohérente des propriétés qui déterminent leur interprétation. Plus particulièrement, nous avons défendu l'idée que l'épisodicité et la généricité peuvent être héritées par le nom, et que celles-ci ont une source structurelle, en rapport direct avec le type d'arguments qui accompagnent (ou non) le nom déverbal.

Nous avons distingué deux types d'interprétation événementielle, selon le type de modification adjectivale admise par ces noms : la classe des noms de participant épisodiques et la classe des noms de participants dispositionnels. Nous avons aussi montré qu'il serait incorrect de penser que tous les noms déverbaux sont liés à une interprétation événementielle, et nous avons ainsi abouti à une classification tripartite plus à même de rendre compte des propriétés de ces noms, que des typologies binaires antérieures (en particulier, Rappaport Hovav & Levin 1992 [animé]-[événementiel] ou Alexiadou & Schäfer, à paraître [épisodique]-[dispositionnel]).

La structure argumentale se trouve effectivement jouer un rôle déterminant dans l'interprétation (épisodique, dispositionnelle) des noms de participants aux événements, mais va au-delà d'une simple corrélation bi-univoque entre structure argumentale et présence d'un

¹⁶ A la différence des noms en *-eur* dispositionnels (voir note 8, section 2) qui ont une généricité inhérente, les noms en *-é/i/u* ont une épisodicité inhérente. Une fois encore, l'épisodicité interne est compatible avec des contextes génériques (où la généricité est construite au niveau de la phrase par la composition avec un prédicat caractérisant, par exemple).

¹⁷ L'exemple (47a) montre que les arguments externes des noms en *-é/-i/-u* ne sont pas introduits par la préposition *par*, mais par le *de* marqueur de génitif. Ceci confirme que ces noms ne peuvent pas être dérivés sur une base passive.

événement sous-jacent (comme dans les termes de Grimshaw 1990 et Rappaport Hovav & Levin (op.cit.)). On a pu en effet constater que dans le cas des noms en *-eur* et des noms en *-é/-i/-u*, la spécificité de la structure argumentale est en rapport direct avec la présence sous-jacente d'un événement plus ou moins particulier, et détermine les lectures respectives.

Crucialement, cependant, ces conclusions ne sont valables que pour les véritables arguments construits sur un syntagme verbal complexe. Pour les noms en *-ant*, qui sont des noms de sujets de prédication, il y a héritage à un certain niveau des propriétés aspectuelles de l'éventualité sous-jacente, mais aussi un changement d'interprétation en direction de la stativité. Nous avons proposé que ces noms sont des convertis de phrases participiales prédicatives, et non pas des noms d'arguments; on s'attend donc à ce que la structure argumentale ne joue pas le même rôle dans l'interprétation obtenue. Cependant, l'interprétation stative laisse transparaître les propriétés de l'éventualité sous-jacente (épisodique ou habituelle).

Nous aboutissons ainsi à un système cohérent dont il est possible de tester les prédictions et qui permet de décrire l'ensemble des noms de participants de notre étude. La question, cependant, de la validité de cette analyse à travers des langues proches reste ouverte pour des recherches futures.

BIBLIOGRAPHIE

- Alexiadou, A. & Schäfer (à paraître). On the syntax of episodic vs. dispositional *-er* nominals. In A. Alexiadou & M. Rathert (eds.) *Nominalizations across languages and frameworks*. Berlin: Mouton de Gruyter.
- Alexiadou, A. 2001. *Functional structure in nominals: nominalization and ergativity*. John Benjamins.
- Alexiadou, A., G. Iordăchioaia & E. Soare, 2010, *Number/Aspect Interactions in the Syntax of Nominalizations: a DM approach*, *Journal of Linguistics*, first view.
- Anscombre J-C. 2001. A propos des mécanismes sémantiques de formation des noms d'agent en français et en espagnol. *Langages* 143, pp. 28-48.
- Anscombre, J-C. 2003. L'agent ne fait pas le bonheur: agentivité et aspectualité dans certains noms d'agent en espagnol et en français. *Thélème, Revista Complutense de Estudios Franceses*, Número Extraordinario, pp. 11-27.
- Borer, H. 1999. The form, the forming and the formation of nominals. paper presented at the 2nd Mediterranean Morphology Meeting, September 1999.
- Borer, H. 2003. Exo-skeletal vs. endo-skeletal explanations. In Moore, J. and M. Polinsky (eds). *The Nature of Explanation in Linguistic Theory*. Chicago: CSLI and University of Chicago Press.
- Borer, H. 2005. *The Normal Course of Events. Structuring Sense, Volume II*. Oxford: Oxford University Press.
- Borer, H. and I. Roy. 2005. Le nom de l'adjectif. *Recherches Linguistiques de Vincennes* 34. *Les adjectifs*. 99-124
- Carlson, G. & F.J. Pelletier (eds). 1995. *The Generic Book*, University of Chicago Press.
- Chomsky, N. 1981. *Lectures on Government and Binding*, Foris, Dordrecht.
- Corblin, F. 1990. Les groupes nominaux sans nom du français. Dans G. Kleiber et J.-E. Tyvaert (eds.), *L'anaphore et ses domaines. Recherches Linguistiques*: 63-80. Université de Metz.
- Dowty, D. 1991. Thematic Proto-roles and Argument Selection, *Language*, 67, 3: 547-619.
- Embick, D. 2003. Locality, listedness and morphological identity. *Studia Linguistica* 57, 143-169.
- Fabb, N. 1984. *Syntactic Affixation*. Ph.D. Dissertation. MIT.

- Ferret, K., Soare, E. et Villoing, F., 2009. The rivalry in French –age and –ée nominalizations, Proceedings of the 17th Amsterdam Colloquium.
- Ferret, K. et F. Villoing (ce volume)**
- Fradin, B. & F. Kerleroux. 2003. Troubles with Lexemes. In *Topics in Morphology. Selected papers from the Third Mediterranean Morphology Meeting (Barcelona, September 20-22, 2001)*, Booij G., J. de Cesaris, S. Scalise, A. Ralli (eds). 177-196. Barcelona: IULA-Universitat Pompeu Fabra.
- Fradin, B & F. Kerleroux. 2003. 'Quelles bases pour les procédés de la morphologie constructionnelle?' In *Les unités morphologiques*, Vol. 3, *Silexicales*, Fradin B., G. Dal, N. Hathout, F. Kerleroux, M. Plénat & M. Roché (eds). 76-84. Villeneuve d'Ascq: SILEX: CNRS & Université Lille 3.
- Grimshaw, J. 1990. *Argument Structure*, MIT Press.
- Haas, P., Huyges, R., Marin, R. (2008) Du verbe au nom: calques et décalages aspectuels, *Actes du Congrès Mondial de Linguistique Française*
- Keyser, Samuel J. and Thomas Roeper. 1984. On the Middle and Ergative Constructions in English. *Linguistic Inquiry* 15:381-416.
- Kratzer, A. 1996. Severing the external argument from the verb. In Johann Rooryck and Laurie Zaring, eds., *Phrase Structure and the Lexicon*, 109–137, Dordrecht: Kluwer.
- Kratzer, A. 1998. Aspect in Adjectival Passives, Paper presented at WCCFL 17, February 20, 1998. University of British Columbia at Vancouver.
- Lakoff, G. 1966 Stative adjectives and verbs in English. *Mathematical linguistics and automatic translation; report to the National Science Foundation* 17, Computational Laboratory, Harvard University.
- Larson, R.K. 1998. Events and modification in nominals. In D. Strolovitch and A. Lawson (eds.) *Proceedings from Semantics and Linguistic Theory (SALT) VIII*. Cornell University, Ithaca, NY
- Marandin, J.-M. 1997. Pas d'entité sans identité : l'analyse des groupes nominaux Det + A. Dans B. Fradin et J.-M. Marandin (eds), *Mots et Grammaires* : 129-164. Paris : Didier Erudition.
- Martin, F. 2009. *Les prédicats statifs: Etude sémantique et pragmatique*. Bruxelles : DeBoeck.
- Rappaport Hovav, M. and B. Levin. 1992. --er Nominals: Implications for a Theory of Argument Structure, in T. Stowell and E. Wehrli, eds., *Syntax and Semantics 26: Syntax and the Lexicon*, Academic Press, New York, NY, 127-153.
- Roy, I. 2006. *Non-verbal Predications: A Syntactic Analysis of Predicational Copular Sentences*, thèse de doctorat, USC.
- Sleeman, P. 1996. *Licensing Empty Nouns in French*. The Hague: Holland Academic Graphics.
- Sproat, R. 1985. *On Deriving the Lexicon*. Ph.D. dissertation. MIT.
- Van Hout A. and Roeper, T. 1998. Events and Aspectual Structure in Derivational Morphology. In Heidi Harley, *Papers from the Upenn/MIT Roundtable on Argument Structure and Aspect*, vol. 32. MIT Papers in Linguistics, Cambridge, Mass, pages 175-200.
- Williams, E., 1980. *Predication*. *Linguistic Inquiry*: 11, Vol 1, 203:238.